

Département de la Savoie
République Française

Délibération numéro 2026 - 108

COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE MAURIENNE VANOISE
DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 03 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le 03 juin à 20 heures 30, le conseil communautaire dûment convoqué s'est réuni au siège de la Communauté de communes sous la présidence de Monsieur Jérémy TRACQ, président.

La convocation a été envoyée en date du 27 mai 2026.

Présents : Jacques ARNOUX, Stéphane BECT, Cédric BERMOND, Stéphane BOYER, Jean-Marc BUTTARD, François CAMBERLIN, Blandine CHARVOZ, François CHEMIN, Frédéric CHICOT, Jean-Marc COUVERT, Clotilde DUCROUX VERNIER, Eric FELISIAK, Humberto FERNANDES, Cédric GUEHO, Claudine LANFREY, Catherine PASTEL, Denis PASTEL, Aurore PETIT, Laurent POUPARD, Jean-Claude RAFFIN, Magali ROUARD, Karine ROUTIN, Bernard ZIZEK.

Absents : David BRUBALLA, Sophie CHARVOZ, Christian CHIALE, Élodie FAVRE, Pascal LAGLERA, Maryvonne ROBIN.

Procurations : David BRUBALLA à Eric FELISIAK
Sophie CHARVOZ à Laurent POUPARD
Christian CHIALE à Denis PASTEL
Maryvonne ROBIN à François CHEMIN

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents : 24

Nombre de pouvoirs : 04

Nombre de votants : 28

Monsieur Cédric BERMOND a été désigné secrétaire de séance.

Objet : Produits touristiques émanant de la CCHMV
- Grille tarifaire à compter du 1^{er} juin 2026

Dans le cadre de la vente de produits touristiques émanant de la CCHMV, Monsieur Jean-Marc BUTTARD, Vice-président, propose d'arrêter la grille tarifaire suivante à compter du 1^{er} juin 2026 :

Randonnée pédestre	
Topo-guide randonnée H MV	12,00 €
Topo-guide randonnée H MV – Tarifs revendeurs et partenaires	10,00 €
VTT	
Guide + carte VTT H MV	5,00 €
Guide + carte VTT H MV – Tarif revendeurs et partenaires	4,50 €
Balades hivernales	
Carte itinéraires balades hivernales	5,00 €
Carte itinéraires balades hivernales – Tarif revendeurs et partenaires	4,50 €
Parcours-jeux	
Parcours jeux Sollières-Sardières - Lanslevillard	
• 1 support + 1 récompense (tarif public)	8,00 €

• 3 supports identiques + 3 récompenses	18,00 €
• 1 support + 1 récompense (tarif porteurs Pass activités station HMV)	7,00 €
• 1 support sans récompense (tarif groupe type centre de vacances)	4,00 €
• la récompense seule ou supplémentaire	2,00 €
Chemin du petit bonheur	
Carte d'exploration	2,00 €
Carte d'exploration – Tarif revendeurs et partenaires	1,80 €
PÔP	
Guide PÔP	10,00 €
Guide PÔP – Tarif revendeurs et partenaires	9,00 €
Jeu de société PÔP	15,00 €
Jeu de société PÔP – Tarif revendeurs et partenaires	12,00 €
Animations FACIM	
Visites classiques (1 guide, pas d'expérience proposée)	
16 ans et plus	6,00 €
6 < 16 ans	3,00 €
< 6 ans	Gratuit
Visites expérientielles (1 guide ou + et 1 expérience proposée)	
16 ans et plus	8,00 €
6 < 16 ans	6,00 €
< 6 ans	Gratuit
Visites hydroélectricité (interdites aux moins de 12 ans)	
16 ans et plus	8,00 €
12 < 16 ans	6,00 €
Visites « Crépuscule gourmand »	
16 ans et plus	12,00 €
6 < 16 ans	10,00 €
< 6 ans	Gratuit

Monsieur le Président demande à l'assemblée de délibérer.

Le conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Approuve** la grille tarifaire proposée ci-avant dans le cadre de la vente de produits touristiques émanant de la CCHMV, à valoir à compter du 1^{er} juin 2026 ;
- **Charge** Monsieur le président et le comptable public assignataire de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en conseil communautaire en séance de ce jour.

Pour copie conforme, Modane, le 08 juin 2026.

Le secrétaire de séance
Cédric BERMOND



Le Président
Jérémy TRACQ

